



FOOT LYON RHÔNE

PV 352 DU JEUDI 7 SEPTEMBRE 2017

COMMISSION PREVENTION / SECURITE / ETHIQUE / MEDIATION

Tél 04 72 76 01 17
psem@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 4 septembre 2017

Présidente : Martine GRANOTTIER **Vice-Président** : Arsène MEYER **Responsable suivi** : HERVE BAUDOUX
(Représentant des clubs) **Membres du CD** : Roland BROUAT – Farid DJEBAR – Said INTIDAM – Bernard BOISSET –
Gilles PORTEJOIE – Alain RODRIGUEZ – Serge GOURDAIN **Représentant des commissions** : Sylvain RICHARD -
Thierry PESTRITTO - Christian DUBOURG – Patrice ECHINARD - Michel GREGOIS

➡ DISPOSITIF ETOILES

Rappel : Pour les clubs qui n'ont pas récupéré le questionnaire du dispositif étoiles, vous pouvez le télécharger ainsi que la notice explicative sur le site du District de Lyon et du Rhône. Il est à retourner pour le **31 octobre 2017** au plus tard.

➡ REUNION SECURTIE CLUBS

La commission PSEM vous rappelle qu'il est obligatoire de désigner un responsable sécurité dans vos clubs, il doit être enregistré sur FOOTCLUB.

Une réunion d'information sera obligatoire pour tous les responsables sécurité. 2 dates au choix sont proposées : mercredi 13 septembre ou jeudi 14 septembre à 19h. Chaque club a reçu par mail une convocation. Le bulletin réponse est à retourner pour le 8 septembre.

➡ RAPPORT DELEGUE OFFICIEL

Rencontre GS CHASSE/RHONE LYON CROIX ROUSSE Séniors D2 du 02/09/2017 : suite à rapport du délégué le club de Chasse est amendé de montant pour refus d'appliquer la feuille de route : protocole de fin de match. Dernier avertissement avant convocation.

➡ FAIR PLAY

Suite à erreur de la commission FAIRPLAY, la commission PSEM demande au club de CALUIRE catégorie U17 et U15 de restituer les dotations fairplay remises et demande à la commission de discipline de désigner les nouveaux vainqueurs (U17 Pro excellence ET U15 Excellence de la saison 2016/2017).